



POLE RESSOURCES
EDUCATION ET SPORTS
SECRETARIAT GENERAL
SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL
3412/Sabine Civade

Le 22 septembre 2022

ORDRE DU JOUR

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

(Liasse envoyée le 22 septembre 2022)

- 1° Désignation du Secrétaire de séance
- 2° Approbation du PV du 30 juin 2022
- 3° 663 Installation de deux conseillers municipaux (341/5.5.2/663)
- 4° 652 Cité du vélo : convention de co-maîtrise d'ouvrage et convention de mise à disposition entre la Ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération (426/1.3.2/652)
- 5° 646 Réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre du plan vélo de la Ville de Mulhouse : convention de financement entre la Ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace Agglomération (426/7.5.5/646)
- 6° 683 Conservatoire Botanique d'Alsace : procédure de fusion (413/8.8/683)
- 7° 684 Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (412/8.8/684)
- 8° 685 Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement (4100/8.8/685)
- 9° 678 Quartier DMC : France 2030 « démonstrateurs de la ville durable » - convention de financement entre la caisse des Dépôts et la Ville de Mulhouse (53/7.5.6/678)
- 10° 695 Football Club de Mulhouse 1895 Alsace : accompagnement financier au titre du maintien de l'offre de pratique et en soutien au nouveau projet associatif (saison sportive 2022/2023) (243/7.5.6/695)

- 11° 649 Budget supplémentaire 2022 : approbation (312/7.1.2/649)
- 12° 642 Ville Vie Vacances (VJV) été 2022 : attribution de subventions (244/7.5.6/642)
- 13° 609 Restructuration du quartier des Coteaux : acquisition de lots de garages boulevard des Nations à Mulhouse (534/3.1.1/609)
- 14° 653 Aide à la mise en valeur du patrimoine (AMVP) pour les travaux de restauration extérieure d'un immeuble (531/7.1.5/653)
- 15° 647 Entretien des bâtiments culturels : participation de la Ville (1201/7.5.6/647)
- 16° 648 Foyers paroissiaux : attribution d'une subvention d'équipement (1201/7.5.6/648)
- 17° 659 Soutien à la vie associative : convention de partenariat avec la plateforme Helloasso (1322/9.1/659)
- 18° 667 Centre social et culturel Drouot-Barbanègre : arrêt de la régie personnalisée (133/7.5.6/667)
- 19° 681 O.V.I.F.F (Observatoire des violences intrafamiliales et faites aux femmes) : appel à projets (1200/7.5.6/681)
- 20° 677 Associations de lutte contre l'exclusion : subventions 2022 - phase 2 (112/7.5.6/677)
- 21° 686 Centre d'art contemporain (Kunsthalle) : convention portant versement d'une subvention par le Collège de France (2112/8.9/686)
- 22° 660 Bibliothèques-médiathèque : participation au réseau SUDOC-PS (système universitaire de documentation des publications en série) (212/8.9/660)
- 23° 605 Accessibilité des sites et services numériques : convention de prestations de services (0614/9.1/605)
- 24° 664 Information du conseil municipal sur les décisions prises par le Maire (341/5.2.3/664)
- 25° 680 Ouverture d'emplois permanents à des agents contractuels (322/4.2.1/680)

---- :----

- 26° 669 Désignation des représentants de la Ville de Mulhouse au sein des associations et des organismes divers : délibération complémentaire (341/5.3.4/669)

- 27° 672 Indemnités de fonction des membres du conseil municipal : mise à jour septembre 2022 (323/5.6.1/672)
- 28° 657 Dotation politique de la ville (DPV) : affectation pour 2022 (314/7.5.8/657)
- 29° 691 Projet Mulhouse Diagonales - les terrasses du Musée - demande de subvention à la Région Grand Est au titre du dispositif « soutien aux centralités urbaines et rurales » (314/7.5.8/691)
- 30° 682 Aménagement de terrains de basket 3 x 3 et d'équipements associés : attributions d'une subvention complémentaire (314/7.5.8/682)
- 31° 643 Associations jeunesse : attribution de subventions d'équipement 2022 (244/7.5.6/643)
- 32° 644 Associations enfance et jeunesse : attribution de subventions de fonctionnement 2022 (244/7.5.6/644)
- 33° 658 Appel à projets associations jeunesse : attribution de subventions (244/7.5.6/658)
- 34° 661 Cercle d'échecs Philidor Mulhouse et Mulhouse Squash Club : allocation de soutiens financiers exceptionnels pour leur participation aux compétitions européennes (243/7.5.6/661)
- 35° 665 Associations sportives mulhousiennes : accompagnements financiers au titre de l'engagement dans le dispositif d'animations « mon été à Mulhouse » (243/7.5.6/665)
- 36° 666 Fédération Française de Judo : conclusion d'une convention de partenariat pour l'accueil des championnats d'Europe par équipes mixtes 2022 à Mulhouse (243/7.5.6/666)
- 37° 675 Fédération Française d'Athlétisme : accompagnement financier 2022 au titre du partenariat engagé (243/7.5.6/675)
- 38° 645 Création d'une voie verte le long de la RD 166 : convention de transfert de gestion (4200/8.3/645)
- 39° 651 Exécution du marché public aménagement d'une aire de jeux Mulhouse Diagonales : renonciation partielle à l'application des pénalités (413/1.1.15/651)
- 40° 650 Mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable aux lotissements « Rue de la Hardt-tranche2 » à Sausheim, « Terres de Coton 2 » à Illzach, « Rue des violettes » à Mulhouse et « L'Héspéride » à Reiningue : conventions de maîtrise d'œuvre (412/1.4/650)

- 41° 687 ZAC Neppert : cession des lots N5 et N6 à la société Médiater (534/3.2.1/687)
- 42° 688 Copropriété 9 rue du Ballon : cession d'un garage (534/3.2.1/688)
- 43° 673 Rénovation du quartier WOLF-WAGNER : régularisations foncières après aménagement des espaces publics (534/3.1.1/673)
- 44° 674 Régie de l'Ill : avenant au bail à construire (534/3.3.2/674)
- 45° 689 Mise en concordance des documents du lotissement « SEMAPRO » avec le Plan Local d'Urbanisme (5300/2.2.1/689)
- 46° 656 Subvention à Grand-Est Solidarités et Coopérations pour le développement (GESCOD) : avenant à la convention (524/7.5.6/656)
- 47° 655 Associations d'aide aux familles : subventions 2022 - Phase 2 (113/7.5.6/655)
- 49° 679 Association APPUIS : attribution d'une subvention pour le financement d'intervenantes sociales au commissariat central et bureau de police de Mulhouse (122/7.5.6/679)
- 50° 601 Centre d'art contemporain (Kunsthalle) : convention annuelle d'objectifs 2022 avec l'Etat (2112/8.9/601)
- 51° 668 Bibliothèques-médiathèque : financement de l'acquisition d'un lot de lithographies de l'atelier Engelmann (212/8.9/668)
- 52° 670 Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR) : attribution du Prix « Design » de la Ville de Mulhouse (218/ 8.9/ 670)
- 53° 671 MOTOCO et CO : convention d'attribution d'une subvention spécifique (218/7.5.7/671)

HUIS CLOS

- 54° 676 Protocole de médiation relatif au recours en responsabilité d'un agent suite à l'annulation de son licenciement – huis clos (351/9.1/676)

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil Municipal sera filmé et diffusé sur le site internet de la Ville de Mulhouse. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les personnes présentes disposent d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données personnelles les concernant.

*Les éventuelles demandes sont à déposer à l'adresse suivante : Mairie de Mulhouse
Service des assemblées du Secrétariat Général
2 rue Pierre et Marie Curie
BP 10 020
68 948 MULHOUSE CEDEX 9*